

Quentin Untermaier

Avocat

Description

Quentin Untermaier est avocat au Barreau de Lyon depuis 2014. Il intervient sur les questions liées au droit de l'environnement, au droit de l'urbanisme et de l'aménagement. Il accompagne des collectivités territoriales et des opérateurs privés, en particulier sur les aspects liés aux procédures d'évaluation environnementale et de participation du public.

Il traite également des dossiers concernant des problématiques d'installations classées (ICPE), de droit des déchets, sites et sols pollués, police de l'eau et de l'hydroélectricité, protection de la nature, Loi Littoral, en conseil comme en contentieux.

Quentin Untermaier assure des enseignements en droit de l'environnement dans le cadre du Master 2 Bioévaluation des écosystèmes et expertise de la biodiversité (BEEB) à l'Université Claude Bernard Lyon 1 et dans le cadre du Master 2 « Risque et Environnement » à l'Université Lyon 2.

Il assure également des formations en droit de l'environnement dans le cadre de la formation initiale et continue des élèves-avocats et des avocats, à l'EDARA.

Experiences

- Avocat au sein du cabinet Adaltys Avocats depuis novembre 2016
- Avocat au sein du cabinet Hélios Avocats (janvier 2015 – novembre 2016)

Formation

- Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (2014)
- Master 2 Droit de l'environnement (2014), Institut de Droit de l'Environnement – Université Jean Moulin Lyon 3.
- Master 2 Droit public des affaires (2012), Institut de Droit et d'Economie des Affaires, Université Jean-Moulin LYON 3.